

6.00 crédits

30.0 h

Q1

**Cette unité d'enseignement bisannuelle n'est pas dispensée en 2023-2024 !**

Enseignants	Bricourt Geneviève ;Christians Louis-Léon ;Leclercq Jean ;Saroglou Vassilis ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	<p>Pour réaliser ces objectifs, - on retiendra un thème de recherche différent d'un séminaire à l'autre ; - on se confrontera aux théories élaborées au sujet des transformations contemporaines du religieux, telles la théorie de la sécularisation ou de la postmodernité et on les mettra à l'épreuve des données factuelles et d'interprétations spécifiques.</p> <p>Du point de vue méthodologique, le séminaire se focalisera notamment sur</p> <p>(a) l'étude de cas et ses formes multiples (p.ex. observation participative, entretien),</p> <p>(b) l'approche quantitative (p. ex. questionnaires et tests), et</p> <p>(c) l'herméneutique du texte et l'analyse du contenu (ex. méthode historico-critique, analyse structurale).</p> <p>Des exercices seront prévus afin de mettre en pratique la compréhension de la logique de chaque méthode (compréhension passive des trois types d'approches méthodologiques, capacité d'en utiliser au moins une)</p>
Acquis d'apprentissage	<p><b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1 - analyser un fait religieux à partir d'approches multidisciplinaires</li> <li>2 - cerner l'apport des diverses disciplines et paradigmes dans l'analyse concrète d'un fait religieux</li> <li>3 - montrer la complexité des phénomènes religieux</li> <li>4 - comprendre les différentes approches méthodologiques, qualitatives et quantitatives, utilisées pour analyser les faits religieux à travers les principales disciplines des sciences des religions.</li> <li>5 - percevoir la spécificité de chaque approche et leur complémentarité.</li> <li>6 - d'utiliser au moins une de ses approches, notamment en vue de la préparation du mémoire de Master (cf. aussi " Autres informations ").</li> </ol>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>L'évaluation est triple : un travail écrit personnel intégrant deux approches de philosophies et de théorie du droit sur une thématique choisie en accord avec les enseignants (60%) ; la qualité de recherche bibliographique (20%) (*); la participation active de chaque étudiant (20%).</p> <p>(*) Ces 20 % portent à parts égales sur l'appréciation de la qualité bibliographique du travail écrit final (présenté oralement lors de la séance du 13 décembre), et un test obligatoire organisé sur les bancs lors de la séance du 29 novembre. Il s'agira d' une (très courte) recherche sur un sujet précis lié au séminaire avec la transcription des résultats selon un système de normes bibliographique.</p> <p>En septembre, l'évaluation porte sur un travail écrit personnel pour 100 % de la note finale.</p>
Méthodes d'enseignement	Après trois introductions en philosophie, en théorie du droit et en heuristique de la recherche, les étudiants présentent les avancées de leur propres travaux et lectures dans le cadre interactif d'un séminaire.
Contenu	<p><b>En 2022-23 : Animal &amp; Religion : l'abattage rituel comme enjeu de sciences des religions entre droit et philosophie</b></p> <p>Dans les sociétés européennes contemporaines, la protection des animaux se déploie progressivement. La plupart des vies vulnérables font l'objet d'une attention croissante. Comment toutefois y articuler la garantie des droits humains, notamment de minorités religieuses, elles-mêmes vulnérables. Les tensions se multiplient au gré d'une sensibilisation de la population. Comment analyser les tentatives de pondération entre les droits des uns et les intérêts des autres ? Au-delà des émotions et des condamnations croisées, le statut des animaux est un révélateur</p>

	<p>des mutations de nos sociétés et de la perception qui s'y joue du religieux tout comme du rapport à la souffrance entre espèces. Diverses facettes seront explorées dans le présent séminaire : le rapport de la démocratie à la science et à l'expertise; les distinctions entre culture majoritaire et pratiques minoritaires; les rapports entre souveraineté et globalisation du droit et des économies; les rapports entre normes et émotions; les rapports entre conviction religieuse et sources scripturaires; les balises de compromis éventuels avec les autorités religieuses; etc Si la loi constitue à l'origine la stabilisation formelle d'un compromis politique, elle est ensuite appelée à produire des équilibres systémiques plus profonds autour de « principes généraux" qui émergent de la jurisprudence et de la doctrine juridique pour combler des lacunes, lever des contradictions, assurer une cohérence normative d'ensemble, certes toujours provisoire mais distincte des jeux politiques circonstanciels. C'est dans les interstices de ce discours formel du droit qu'émerge un regard spécifique sur les pratiques religieuses en démocratie, et sur les périmètres de la souffrance inacceptable. Quel peut-être l'apport des sciences des religions à ces nouveaux enjeux sociaux dans une double approche philosophique et juridique ?</p> <p>Une attention particulière sera portée aux préalables épistémologiques, méthodologiques et documentaires aux travaux du séminaire.</p>
Ressources en ligne	voir le moodle du cours.
Autres infos	La participation des étudiants est nécessaire et est intégrée à l'évaluation finale.
Faculté ou entité en charge:	CISR

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en sciences des religions	SREL2M	6		